

Convocation du Conseil Municipal

Les membres du Conseil Municipal ont été convoqués par Madame le Maire à la réunion du Conseil Municipal du mercredi 5 Avril 2017 à 20 heures à la mairie.

ORDRE DU JOUR

- 1) Vote des budgets : Commune, Lotissement, Assainissement,
- 2) Vote des taux d'imposition
- 3) Questions diverses

Le Maire,

L'an deux mille dix-sept, le 5 Avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Valérien dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Mme BOUCHER Cécile, Maire.

Date de convocation : 31 Mars 2017

Présents : BOUCHER Cécile – VALOTEAU Eric – BESSON Franck - RICHARD Laurette – BOUGUÉ Céline - CHARNOLE Yoann - COULAIS Guillaume – GACHIGNARD Cédric – HERVÉ Philippe - JAUD Sonia - KAY Tim – OLIVIER Jean-Michel - PAILLA Dominique.

Excusés : HECQUET Valérie - ROULLEAU Franck.

M. BESSON Franck est nommé secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers : 15 - Présents : 13 - Votants : 13

32/2017 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition 2017. La discussion s'engage sur l'opportunité d'augmenter les taux de 2 % (comme en 2016) comme préconisé par la Chambre Régionale des Comptes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre :

- Décide de procéder à l'augmentation de l'ensemble des taux de 2 % en 2017,
- Fixe les taux définitifs 2017 comme suit :
 - Taxe d'Habitation 17,69 %
 - Taxe Foncier Bâti 19,06 %
 - Taxe Foncier Non Bâti 54,02 %

33/2017 – VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget communal 2017 comme suit :

Dépenses de fonctionnement de	446 059,69 €
Recettes de fonctionnement	446 059,69 €
Dépenses d'investissement	248 880,61 €
Recettes d'investissement	248 880,61 €.

34/2017 – VOTE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget assainissement 2017 comme suit :

Dépenses de fonctionnement de	83 223,51 €
Recettes de fonctionnement	83 223,51 €
Dépenses d'investissement	136 907,87 €
Recettes d'investissement	136 907,87 €.

35/2017 –VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget Lotissement 2017 comme suit :

Dépenses de fonctionnement de	481 825,75 €
Recettes de fonctionnement	481 825,75 €
Dépenses d'investissement	651 917,44 €
Recettes d'investissement	651 917,44 €.

QUESTIONS DIVERSES

Planning élections présidentielles :

23 AVRIL

08h00 à 10h45 : CHARNOLÉ Yoann GACHIGNARD Cédric OLIVIER Jean-Michel

10h45 à 13h30 : BESSON Franck COULAIS Guillaume HERVÉ Philippe

13h30 à 16h15 : PAILLA Dominique BOUCHER Cécile BOUGUÉ Céline

16h15 à 19h00 : VALOTEAU Eric KAY Tim ROULLEAU Franck ou VERMEULEN Antoine

Bureau : Présidente BOUCHER Cécile

Titulaires VALOTEAU Eric – BESSON Franck – GACHIGNARD Cédric

Suppléants KAY Tim – HERVÉ Philippe – COULAIS Guillaume

7 MAI

08h00 à 10h45 : CHARNOLÉ Yoann GACHIGNARD Cédric OLIVIER Jean-Michel

10h45 à 13h30 : BESSON Franck COULAIS Guillaume HERVÉ Philippe

13h30 à 16h15 : JAUD Sonia BOUCHER Cécile BOUGUÉ Céline

16h15 à 19h00 : VALOTEAU Eric RICHARD Laurette HECQUET Valérie

Bureau : Présidente BOUCHER Cécile

Titulaires VALOTEAU Eric – BESSON Franck – RICHARD Laurette

Suppléants KAY Tim - Guillaume COULAIS - HERVÉ Philippe